AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP18-5-68 792066

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - 21, Route de Seurre - 21 BEAUNE - Tél. 5.17

ABONNEMENT ANNUEL

COTE-D'OR - DOUBS - HAUTE-SAONE - JURA - SAONE-ET-LOIRE - TERRITOIRE DE BELFORT - YONNE - NIÈVRE

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C. C. P. DIJON 3405.32 K.

25 F.

Bulletin n° 93 - JUIN I968

POMMES DE TERRE

DORYPHORE : Les premières larves sont écloses. Il convient donc de surveiller les plantations et d'intervenir s'il y a lieu.

Des échecs de traitement nous sont signalés, plus nombreux chaque année, avec les matières actives qui jusqu'à présent avaient donné satisfaction. Il n'est pas impossible que ces insectes soient devenus résistants à de tels produits. Cependant cela n'a pas encore été prouvé. Mais l'absence de résultats peut avoir aussi d'autres causes ; c'est pourquoi nous attirons l'attention des producteurs sur deux points ; nécessité :

- d'une part, d'intervenir quand les larves ont la grosseur d'un grain de blé. De ce fait les éclosions échelonnées peuvent demander deux applications ;
- d'autre part, de respecter les doses conseillées qui, lorsqu'elles sont données à hectolitre de bouillie, le sont sur la base d'un débit hectare de 1.000 litres, ce qui impose d'augmenter la concentration hectolitre lorsque la quantité pulvérisée hectare diminue comme l'indique le tableau ci-dessous :

Doses préconisées en gr. ou cm3		Doses rectifiées en gr. ou cm3, pour 100 litres d'eau, d'après débit hectare de l'appareil								
Pour 100 l.	Par Hectare	1000 l.	800 l.	600 l.	500 l.	400 l.	300 l.	200 l.	100 l.	50 l.
50	500	50	60	85	100	125	165	250	500	1.000
75	750	75	95	125	150	185	250	375	750	1.500
100	1.000	100	125	165	200	250	335	500	1.000	2.000
125	1.250	125	160	2I0	250	3I5	420	625	1.250	2.500
150	1.500	150	190	250	300	375	500	750	1.500	3.000
200	2.000	200	250	330	400	500	650	1.000	2.000	4.000
250	2.500	250	3I0	420	500	625	850	1.250	2.500	5.000
300	3.000	300	375	500	600	750	1.000	1.500	3.000	6.000
350	3.500	350	440	585	700	875	1.150	1.750	3.500	7.000
400	4.000	400	500	670	800	1.000	1.350	2.000	4.000	8.000
500	5.000	500	620	850	1.000	1.250	1.650	2.500	5.000	10.000
750	7.500	750	950	1250	1.500	1.900	2.500	3.750	7.500	15.000

Les Ingénieurs - Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie - Inspecteur de la Protection des Végétaux - Circonscription Phytosanitaire "BOURGOGNE & FRANCHE-COMTE" :
H. SOULIE.

Imprimerie de la Station "Bourgogne et Franche-Comté"
Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.

P 232